

UNITED NATIONS / NATIONS UNIES

# SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS



FIFTH YEAR

476th MEETING: 7 JULY 1950

CINQUIEME ANNEE

476ème SEANCE: 7 JUILLET 1950

No. 18

## CONSEIL DE SECURITE PROCES-VERBAUX OFFICIELS

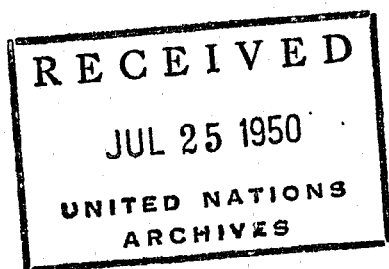
LAKE SUCCESS, NEW YORK

### TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
1. Provisional agenda .....	1
2. Adoption of the agenda .....	1
3. Complaint of aggression upon the Republic of Korea ( <i>continued</i> ) .....	1

### TABLE DES MATIERES

1. Ordre du jour provisoire .....	1
2. Adoption de l'ordre du jour .....	1
3. Plainte faisant état d'une agression contre la République de Corée ( <i>suite</i> ) .....	1



## FOUR HUNDRED AND SEVENTY-SIXTH MEETING

Held at Lake Success, New York, on Friday, 7 July 1950. at 3 p.m.

## QUATRE CENT SOIXANTE-SEIZIEME SEANCE

Tenue à Lake Success, New-York, le vendredi 7 juillet 1950 à 15 heures

*President:* Mr. Arne SUNDE (Norway).

*Present:* The representatives of the following countries: China, Cuba, Ecuador, Egypt, France, India, Norway, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America, Yugoslavia.

### 1. Provisional agenda (S/Agenda 476/Rev.1)

1. Adoption of the agenda.
2. Complaint of aggression upon the Republic of Korea:
  - (a) Letter dated 25 June 1950 from the representative of the United States of America addressed to the Secretary-General transmitting a communication to the President of the Security Council concerning an act of aggression upon the Republic of Korea (S/1495);
  - (b) Cablegram dated 25 June 1950 from the United Nations Commission on Korea addressed to the Secretary-General concerning aggression upon the Republic of Korea (S/1496).

The PRESIDENT: Before taking up the agenda, I should like to express to my predecessor in the Chair, our old friend Sir Benegal N. Rau, the Council's thanks and admiration for the distinguished way in which he has conducted our deliberations at a crucial juncture in the life of our Organization.

Sir Benegal N. RAU (India): I should like to express my thanks to the President for the kind remarks which, with his customary courtesy, he has just made, and I should also like to express the hope that his term of office will be less stormy than mine.

### 2. Adoption of the agenda

*The agenda was adopted.*

### 3. Complaint of aggression upon the Republic of Korea (continued)

*At the invitation of the President, Mr. John M. Chang, representative of the Republic of Korea, took his place at the Council table.*

*Président:* M. Arne SUNDE (Norvège).

*Présents:* Les représentants des pays suivants: Chine, Cuba, Equateur, Egypte, France, Inde, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Yougoslavie.

### 1. Ordre du jour provisoire (S/Agenda 476/Rev.1)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Plainte faisant état d'une agression contre la République de Corée:
  - a) Lettre, en date du 25 juin 1950, adressée au Secrétaire général par le représentant des Etats-Unis d'Amérique, pour lui transmettre une communication destinée au Président du Conseil de sécurité et relative à un acte d'agression commis contre la République de Corée (S/1495);
  - b) Câblogramme, en date du 25 juin 1950, adressé au Secrétaire général par la Commission des Nations Unies pour la Corée au sujet de l'agression contre la République de Corée (S/1496).

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Avant d'aborder l'examen de l'ordre du jour, je tiens à exprimer à notre cher ami Sir Benegal N. Rau, qui a présidé le Conseil au cours du mois écoulé, les remerciements et l'admiration des membres du Conseil pour la façon remarquable dont il a conduit nos débats à un moment crucial pour la vie de notre Organisation.

Sir Benegal N. RAU (Inde) (*traduit de l'anglais*): Je sais gré au Président des mots aimables qu'avec sa courtoisie habituelle il a prononcés à mon égard; je tiens également à exprimer l'espoir que, durant son mandat, la situation sera moins agitée que pendant le mien.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

### 3. Plainte faisant état d'une agression contre la République de Corée (suite)

*Sur l'invitation du Président, M. John M. Chang, représentant de la République de Corée, prend place à la table du Conseil.*

The PRESIDENT: Events have moved swiftly in Korea since our last [475th] meeting. What some of us hoped would be a short and decisive police action has turned into a pitched battle of unforeseeable duration. For the time being the ruthless and brutal aggressor seems to be reaping all the fruits which naturally redound to the attacking party with the advantages of surprise and careful planning. But the Republic of Korea is no longer alone in its fight for liberty and freedom. Assistance is being rushed to the war theatre, pursuant to the Security Council resolution [474th meeting], by plane and ship and rail. And the bent and broken line of resistance is slowly stiffening with the stamina and courage of American boys who hardly dreamed fourteen days ago that they were to be the first to fight for the ideals and principles of the United Nations. With them in the air and on the sea are the first contingents of British, Australian, New Zealand and Netherlands forces, and offers of other kinds of assistance are pouring in from Member States.

This is a United Nations action. But the ideals and principles for which we work here are making far greater demands on the soldiers who are plodding through the mud south of Suwon. Many of them have already given their lives in our cause and I think it is only fitting and natural that as President of the Security Council I should pay a tribute to them. Let us hope that we shall not fall too far behind these men in our determination and in our dedication to the ideals for which they are giving their lives.

Since our last meeting, we have had a number of communications from Member Governments, and they have been distributed to the members of the Security Council in documents numbered from S/1540 to S/1586. If any member so desires, a résumé will be read, but I do not think it is necessary. I shall simply draw attention to a communication from a member of the Security Council. In a cablegram dated 6 July 1950, document S/1579, from the Deputy Minister for Foreign Affairs of the Union of Soviet Socialist Republics, it is stated that the USSR Government's reply to the cablegram from the Secretary-General of 29 June has already been given in the cablegram of 29 June, document S/1517. In that cablegram it was stated that the resolution adopted by the Security Council on 27 June [474th meeting] had no legal force since it had been adopted by six votes, the seventh vote being that of the Kuomintang representative, and in the absence of two permanent members of the Security Council, the Union of Soviet Socialist Republics and China, whereas under the United Nations Charter such an important decision could be made only with the concurring votes of all five permanent members of the Security Council.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Depuis notre dernière [475ème] séance, la situation a évolué rapidement en Corée. Ce que certains d'entre nous espéraient devoir être une action de police rapide et décisive est devenu une bataille rangée de durée imprévisible. Pour le moment, l'agresseur brutal et sans pitié semble récolter tous les fruits que donnent naturellement à l'assailant les avantages de la surprise et d'une préparation minutieuse. Mais la République de Corée n'est plus seule dans sa lutte pour la liberté et l'indépendance. A la suite de la résolution du Conseil de sécurité [474ème séance], l'aide est dirigée rapidement sur le théâtre des opérations, par avion, par bateau et par voie ferrée. La ligne de résistance, qui s'était infléchie et avait été brisée, se raidit lentement grâce à l'ardeur et au courage des soldats américains, qui ne pensaient nullement, il y a quatorze jours, qu'ils seraient les premiers à combattre pour les idéaux et les principes des Nations Unies. Les premiers contingents des forces britanniques, australiennes, néo-zélandaises et néerlandaises luttent déjà avec les Américains dans les airs et sur mer, tandis que les Etats Membres adressent de toutes parts des offres d'assistance de toute nature.

C'est au nom des Nations Unies que l'action présente est entreprise. Toutefois, l'idéal et les principes pour lesquels nous travaillons exigent bien plus encore des soldats qui sont en train de peiner dans la boue au sud de Suwon. Beaucoup d'entre eux ont déjà fait le don de leur existence pour notre cause, et je pense qu'il n'est que trop juste et naturel que je leur rende hommage, en ma qualité de Président du Conseil de sécurité. Il faut espérer que nous saurons ne pas être trop indignes de ces hommes par notre détermination et par notre attachement à l'idéal pour lequel ils font le sacrifice de leur vie.

Depuis la dernière réunion du Conseil, nous avons reçu un certain nombre de communications émanant des gouvernements des Etats Membres. Ces communications ont été portées à la connaissance des membres du Conseil de sécurité par les documents S/1540 à S/1586. Si un membre du Conseil le désire, nous pourrions en donner un résumé, mais je ne pense pas que cela soit nécessaire. Je me contenterai d'attirer l'attention du Conseil sur une communication reçue d'un Etat membre du Conseil de sécurité. Dans un télégramme en date du 6 juillet 1950 (S/1579), le Ministre adjoint des affaires étrangères de l'Union des Républiques socialistes soviétiques indique que la réponse du Gouvernement de l'URSS au télégramme du Secrétaire général en date du 29 juin a déjà été donnée dans son câblogramme de même date (S/1517). Dans ce câblogramme, le Gouvernement de l'URSS déclarait que la résolution adoptée par le Conseil de sécurité le 27 juin [474ème séance] n'avait en droit aucune valeur, puisqu'elle avait été adoptée par un vote affirmatif de six membres, la septième voix étant celle du représentant du Kouomintang, et en l'absence de deux des membres permanents du Conseil de sécurité, l'Union des Républiques socialistes soviétiques et la Chine, alors que, en vertu de la Charte des Nations Unies, une décision aussi importante exige le vote affirmatif de tous les membres permanents du Conseil.

Sir Gladwyn JEBB (United Kingdom): Ever since the Security Council adopted its resolution of 27 June it has been clear, I think, that some further steps would be necessary to co-ordinate the assistance which it was recommended in the resolution that the Members of the United Nations should furnish to the Republic of Korea. The mere fact that so much assistance has now been furnished in tangible form by certain nations, and that so many other nations have promised to make assistance available, makes this all the more necessary. After discussion with many delegations, therefore, the French Government and His Majesty's Government have circulated the draft resolution [S/1587] which is now before the Council. We must apologize for the short notice and for the fact that in its very latest form this draft contains phrases which could not have been previously seen by all here present. But my belief is that, in its broad outline, it will commend itself to the Security Council.

With this preface, therefore, may I be permitted to make certain explanatory remarks in regard to the various paragraphs of the draft resolution.

I do not think I need say much about the preamble, since it merely repeats what the Council has already determined and recommended [473rd and 474th meetings].

Paragraph 1 of the operative part will, I hope, be agreeable to everybody here. It is right that the Council should at this stage welcome the astonishingly widespread and wholehearted support which has been given by the great majority of Members of the United Nations to the stand which the Security Council has taken on the recent act of open aggression. Perhaps, however, I should draw attention to the last ten words of paragraph 1, which indicate that such support has been forthcoming with the specific purpose of dealing with the armed attack which has unhappily taken place in Korea.

There is not much to say about paragraph 2, but paragraph 3 is, of course, of great importance. It is clear to all concerned that a unified command is essential if confusion is to be avoided, and paragraph 3, therefore, provides for such a unified command. Had the Charter come fully into force and had the agreement provided for in Article 43 of the Charter been concluded, we should, of course, have proceeded differently, and the action to be taken by the Security Council to repel the armed attack would no doubt have been founded on Article 42. As it is, however, the Council can naturally act only under Article 39, which enables the Security Council to recommend what measures should be taken to restore international peace and security. The necessary recommendations were duly made in the resolutions of 25 and 27 June, but in the nature of things they could only be recommendations to individual Members of the United Nations. It could not therefore be the United Nations or the Security Council which themselves appointed a United Nations commander. All the Security Council

Sir Gladwyn JEBB (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Dès que le Conseil de sécurité eut adopté sa résolution du 27 juin, il est apparu nettement que des mesures ultérieures seraient nécessaires pour coordonner l'aide que le Conseil avait recommandée aux Membres des Nations Unies d'apporter à la République de Corée. Le fait que cette aide est déjà apportée, sous une forme tangible, par certaines nations et que tant d'autres nations ont également promis de fournir leur assistance, rend ces mesures d'autant plus nécessaires. C'est pourquoi, après avoir consulté de nombreuses délégations, le Gouvernement français et le Gouvernement britannique soumettent aujourd'hui le projet de résolution [S/1587] dont le Conseil est saisi. Nous nous excusons de n'avoir pu en informer le Conseil plus tôt et de présenter un projet qui, sous sa toute dernière forme, contient certains termes qui n'ont pu être préalablement portés à la connaissance de tous les membres du Conseil ici présents. Nous espérons néanmoins que ce projet de résolution obtiendra dans son ensemble l'approbation du Conseil de sécurité.

Après cette remarque préliminaire, je demande au Conseil la permission de donner quelques éclaircissements sur les divers paragraphes du projet commun de résolution.

Je pense que le préambule n'appelle pas d'observation importante, puisqu'il se borne à répéter ce que le Conseil a déjà décidé et recommandé [473ème et 474ème séances].

J'espère que le paragraphe premier du dispositif sera accepté par tous les membres du Conseil. Il est juste que nous nous félicitions de l'aide extraordinairement importante et généreuse que la grande majorité des Membres de l'Organisation des Nations Unies a apportée au Conseil de sécurité à la suite de la décision qu'il a prise en ce qui concerne l'acte d'agression ouverte récemment commis. Toutefois, il conviendrait peut-être que j'attire l'attention sur les derniers mots du paragraphe premier qui sont destinés à indiquer que cet appui a été donné dans le dessein précis de répondre à l'attaque armée qui s'est malheureusement produite en Corée.

Il n'y a pas grand-chose à dire au sujet du paragraphe 2, mais le paragraphe 3 est évidemment très important. Tous les intéressés comprennent qu'un commandement unifié est essentiel si l'on veut éviter la confusion, et, en conséquence, le paragraphe 3 prévoit ce commandement unifié. Si la Charte était entièrement entrée en vigueur et si l'accord prévu à l'Article 43 de la Charte avait été conclu, nous aurions évidemment agi différemment, et l'action à entreprendre par le Conseil de sécurité pour repousser l'attaque armée aurait indubitablement été fondée sur l'Article 42. Mais, étant donné la situation, nous ne pouvons naturellement agir qu'en vertu de l'Article 39, qui autorise le Conseil de sécurité à recommander les mesures qui peuvent être prises pour rétablir la paix et la sécurité internationales. Les recommandations nécessaires ont été dûment faites dans les résolutions des 25 et 27 juin, mais il ne pouvait naturellement s'agir que de recommandations adressées aux divers Etats Membres des Nations Unies. En conséquence, ni les Nations Unies ni le Conseil de sécurité ne pou-

can do is to recommend that one of its members should designate the commander of the forces which individual members have now made available. This, therefore, is done in paragraph 4, and there will, I imagine, be no question but that it is for the United States to assume the duty of such a designation.

I now come to paragraph 5, which authorizes the unified command at its discretion to use the United Nations flag in certain specified cases concurrently with the flags of the various Member States that are participating in the operations. This is indeed a novel proposal, and it is designed essentially to emphasize the unity of all those nations that are now banded together for a common purpose, and to indicate that they are acting in accordance with a higher law than one which is dictated merely by narrow national interests. We all know, of course, that there are technical difficulties as regards the flying of flags and the precise circumstances in which they are used. The present paragraph 5, therefore, while it clearly authorizes the unified command to use the United Nations flag, also indicates that this should be done in accordance with the good judgment of the commander of all the various national forces concerned. It is clear that if my colleagues agree with the suggested wording—and I must say I trust they will, since it has not been very easy in our primary soundings to arrive at a precise formulation—it will be for the commander to draw up suitable regulations in agreement with the commanders of the various national forces under his command.

Finally, paragraph 6 requests the United States to provide the Security Council with certain reports. This is desirable since the Security Council ought to be informed of the effects of the action which we hope will now be taken. In any case, this paragraph clearly recognizes the paramount interests of the Council in the efforts which the Members of the United Nations are collectively making to restore the situation in Korea.

If there is any further action which ought to be taken by the Security Council in the light of coming events and as a result of the experience of the unified command, no doubt we shall be duly apprised at this table.

In conclusion, I should like to say a word regarding any possible constitution of further machinery by the Security Council. We believe that in spite of the suggestions which have been canvassed in the Press and elsewhere, there is no real need for such machinery, at any rate, at the present time. In any event, since we believe the Security Council is acting under Article 39 of the Charter, its function is not an operative one; all it should do is to make sure that the individual efforts of the Members concerned are properly coordinated. If the present draft resolution is accepted the Council will, at any rate from time to time, consider such reports as are made available to it by the United States. If those reports should show that further action is needed, I have no doubt that the Security Council will agree to take it. In the meantime, I believe that

vaient eux-mêmes nommer un commandant des Nations Unies. Tout ce que le Conseil de sécurité pouvait faire était de recommander qu'un de ses membres désigne le commandant des forces que les divers Etats Membres ont maintenant fournies. C'est l'objet du paragraphe 4 et je pense qu'il est évident qu'il appartient aux Etats-Unis d'assumer la tâche de désigner le commandant en chef.

J'en viens maintenant au paragraphe 5, qui autorise le commandement unifié à utiliser à sa discrétion, dans certains cas spécifiés, le drapeau des Nations Unies en même temps que les drapeaux des divers Etats Membres qui participent aux opérations. Il s'agit là d'une proposition vraiment nouvelle, et elle est destinée surtout à faire ressortir l'unité de toutes les nations qui sont maintenant réunies par un objectif commun et à indiquer qu'elles agissent conformément à un droit qui dépasse de loin celui que d'étroits intérêts nationaux peuvent dicter. Certes, nous connaissons tous les problèmes techniques que posent le déploiement du pavillon national et l'examen des circonstances particulières dans lesquelles on l'arbore. En conséquence, le paragraphe 5 actuel, tout en autorisant manifestement le commandement unifié à utiliser le drapeau des Nations Unies, indique que cela doit être fait à la discrétion du commandant des diverses forces nationales intéressées. Il est évident que si mes collègues acceptent la rédaction proposée — et je dois dire que j'espère qu'ils le feront, étant donné qu'il n'a pas été très facile, au cours des premiers contacts établis, d'arriver à une formulation précise — il appartiendra au commandant en chef d'établir un règlement approprié, en accord avec les commandants des diverses forces nationales placées sous ses ordres.

Enfin, le paragraphe 6 prie les Etats-Unis de fournir au Conseil de sécurité certains rapports. Cela est souhaitable, étant donné que le Conseil de sécurité doit être tenu au courant des effets de l'action que nous espérons maintenant voir entreprendre. En tout état de cause, ce paragraphe reconnaît ouvertement l'intérêt suprême que le Conseil attache aux efforts que les Etats Membres des Nations Unies tentent collectivement pour rétablir la situation en Corée.

Il est certain que nous serons dûment informés de toute autre action que le Conseil de sécurité aurait à entreprendre du fait de l'expérience qu'il tirera de l'évolution ultérieure des événements et de la manière dont fonctionnera le commandement unifié.

Pour conclure, j'aimerais dire un mot au sujet du recours éventuel à un autre moyen d'action par le Conseil de sécurité. Nous croyons que, malgré les suggestions faites à diverses reprises dans la presse et ailleurs, il ne se manifeste aucun besoin réel de ce moyen d'action, tout au moins à l'heure actuelle. En tout cas, étant donné que nous considérons que le Conseil de sécurité agit en vertu de l'Article 39 de la Charte, et qu'il n'a donc pas de fonctions exécutives, tout ce qu'il lui appartient d'assurer, c'est que les efforts individuels des Membres intéressés soient bien coordonnés. Si le projet commun de résolution est adopté, le Conseil examinera, de temps à autre du moins, les rapports qui lui seront fournis par les Etats-Unis. Si ces rapports devaient montrer que d'autres mesures sont nécessaires, je ne doute pas que le Con-

the adoption of the draft resolution before the Council will represent a great and significant step forward, and I can only hope that it will be generally acceptable.

Mr. CHAUVEL (France) (*translated from French*): The French delegation is happy to join the United Kingdom delegation in submitting to the Council the draft resolution before it.

Its purpose is far-reaching and simple. On receiving notice of the launching of an attack southwards from the 38th parallel by the North Korean forces, the Council, on 25 June, called for the immediate cessation of hostilities, ordered the North Korean authorities to withdraw their troops and called upon Member States to co-operate fully with the United Nations in implementing its resolution.

As the North Korean authorities completely disregarded that resolution and as the situation on the spot threatened to deteriorate rapidly, the United States Government, in reply to the invitation of the Council, and making use of the special facilities at its disposal, took, on 27 June, the first steps immediately necessary to give effect to the will of the Council.

The same day the Council made its position clear by recommending that Members of the United Nations should furnish such assistance to the Republic of Korea as might be necessary to repel the armed attack and to restore international peace and security in the area.

Since then, and at the same time as organization was being improvised on the spot, offers of assistance have been received from many quarters.

The time has come for the sum of these efforts to be given a well-defined character which will show, as is proper, the moral authority of the United Nations, certain individual responsibilities and the co-ordination between the two.

The text submitted to the Council is essentially a statement of the principle of a unified command under which the various national contingents involved in this affair would be regrouped; a request to the United States Government to designate a commander-in-chief; authority to that commander-in-chief to use the United Nations flag; and a request to the United States Government to provide the Security Council with reports on the development of operations.

This draft resolution is simple and its authors wished it to be so. It appears to sum up the situation sufficiently clearly, while avoiding the danger, always present at the beginning of a new undertaking, of making premature statements which are soon belied by the facts and have to be retracted. In such a matter it is better to face the requirements of the situation as they arise and to act accordingly.

I should like to take this opportunity, which is offered to my delegation today, to pay tribute to the spontaneous and generous support which the action of the Security Council has called forth from the

seil de sécurité n'accepte de les prendre. J'estime que, en attendant, l'adoption du projet de résolution soumis au Conseil représentera un pas en avant important et significatif, et je ne puis qu'espérer que les membres du Conseil le jugeront acceptable.

M. CHAUVEL (France): La délégation française est heureuse de s'associer à la délégation du Royaume-Uni pour présenter au Conseil le projet de résolution dont il est saisi.

L'objet de ce texte est vaste et simple. Dès la constatation de l'attaque effectuée au sud du 38ème parallèle par les forces venues de la Corée du Nord, le Conseil avait, le 25 juin, demandé la cessation immédiate des hostilités, invité les autorités de la Corée du Nord à retirer leurs troupes et prié tous les Etats Membres de prêter leur entier concours à l'Organisation des Nations Unies pour assurer l'exécution de sa résolution.

Les autorités de la Corée du Nord n'ayant tenu aucun compte de cette résolution et la situation sur place risquant de s'aggraver rapidement, le Gouvernement des Etats-Unis, répondant à l'invitation du Conseil et usant des facilités particulières dont il disposait, a pris le 27 juin les premières mesures immédiatement nécessaires pour donner effet, aux volontés du Conseil.

Le même jour, le Conseil a précisé sa position en recommandant aux Membres de l'Organisation des Nations Unies d'apporter à la République de Corée toute l'aide nécessaire pour repousser les assaillants et rétablir dans cette région la paix et la sécurité internationales.

Depuis lors, en même temps qu'une organisation de fait s'établissait sur place, de diverses parts des offres de concours étaient faites.

Le moment est venu de donner à cet ensemble une forme claire qui fasse apparaître, comme il se doit, et l'autorité morale de l'Organisation, et certaines responsabilités particulières, et l'articulation de l'une et des autres.

Le texte soumis au Conseil comporte essentiellement l'énoncé du principe d'un commandement unique sous lequel seraient regroupés les divers contingents nationaux engagés dans cette affaire, une demande de désignation d'un commandant en chef adressée au Gouvernement des Etats-Unis, l'autorisation donnée audit commandant d'user du drapeau de l'Organisation des Nations Unies et la prévision de rapports sur le développement des opérations à fournir au Conseil par le Gouvernement des Etats-Unis.

Ce projet de résolution est simple, et ses auteurs ont voulu qu'il fût simple. Il suffit, semble-t-il, à marquer nettement les choses. Il évite cependant le danger, qui existe toujours au début d'une entreprise nouvelle, de précisions prématurées, démenties bientôt par les faits et sur lesquelles il faudrait revenir. Mieux vaut, en ce domaine, faire face à la situation, en tant que de besoin, suivant un processus de création continue.

Je souhaite saisir l'occasion qui est aujourd'hui donnée à la délégation française de rendre hommage à la spontanéité et à l'ampleur du soutien que l'action du Conseil a provoquée de la part des Etats Membres de

States Members of the United Nations. In this trial no contribution could be more valuable than this lofty manifestation of the collective conscience.

I should also like to repeat here how much the political sagacity and swift decision of the United States Government, and the speed with which it has intervened in support of the Council's decisions, have been appreciated by my Government and by French public opinion. The peoples of Europe and indeed of the whole world could not at such a difficult time have had greater encouragement.

Finally, I should like to express the anxious and deep sympathy with which, I am sure, all those present here who took part in either of the two world wars are following the efforts of those young men from every part of the United States who are at this moment facing danger in the common cause. We have met their elders in different parts of the world; we have lived side by side with them through difficult times. The fate of these young men stirs in us memories of those times, awakens our deepest feelings, and we hope that they feel supported in their undertaking, as they should be and indeed are, by the power of the free world, by the will of the free world, and by the hope that is also ours of opening the way to true peace.

Mr. TSIANG (China): My delegation regards the draft resolution before the Council as a logical and necessary development of the resolutions of 25 and 27 June. It has the support of my delegation and, when it is put to the vote, I shall vote for it.

Today is 7 July. In 1937, on 7 July, the Japanese began their war of aggression against China. On that occasion, unfortunately, the fire was not put out at the start. The League of Nations failed to come to the aid of my country. It failed to uphold the principles of the Covenant. I am sure I need not go into the consequences of that act of omission. Much of the suffering of the world can be traced to that failure. We have had to pay a heavy price, and we are continuing to pay a heavy price, for that failure on the part of the League of Nations.

Fortunately, today, the aggression against the Republic of Korea has been met with determination by the United Nations. The Member States, which have responded to the Security Council's call for assistance to Korea, are, of course, bearing burdens which are by no means light and which will undoubtedly become heavier in the days to come. But I am convinced that the sacrifices made now will, in the long run, spare the peoples of the world much heavier sacrifices in future years and decades. It is therefore only right that the Security Council should carry further the course of action it began on 25 and 27 June.

Mr. ALVAREZ (Cuba) (*translated from Spanish*): Before discussing the joint draft resolution submitted today by the delegations of the United Kingdom and France, supplementing the resolutions adopted by the Security Council on 25 and 27 June, I should like to

l'Organisation. En cette épreuve à laquelle nous faisons face, nul apport ne pouvait être plus précieux que cette haute manifestation de conscience collective.

Je veux également redire ici combien l'intelligence politique et la rapidité de décision du Gouvernement des États-Unis, la promptitude de son intervention à l'appui de nos décisions, ont été appréciées de mon Gouvernement et de l'opinion française. Les peuples de l'Europe et du monde ne pouvaient, en un temps difficile, recevoir meilleur réconfort.

Je tiens enfin à exprimer la sympathie anxieuse et profonde avec laquelle, j'en suis convaincu, tous ceux ici présents qui ont participé à l'une ou l'autre des deux guerres mondiales suivent les efforts de ces jeunes garçons venus de tous les points des États-Unis et qui, dès à présent, pour la cause commune, sont exposés au péril. Nous avons rencontré les aînés de ces garçons en divers points du monde; nous avons vécu, côte à côte avec ces aînés, des heures dures. Le sort de ceux-ci évoque en nous le souvenir de ces heures, éveille en nous des sentiments profonds, et nous souhaitons que, dans leur entreprise, ils se sentent soutenus comme ils doivent l'être, comme en fait ils le sont, par la puissance du monde libre, par la volonté du monde libre et par cette espérance qui est la nôtre, d'ouvrir la voie à une véritable paix.

M. TSIANG (Chine) (*traduit de l'anglais*): Ma délégation considère le projet de résolution dont le Conseil est saisi comme la suite logique et nécessaire des résolutions des 25 et 27 juin. Ma délégation appuie ce projet de résolution, et, lorsqu'il sera mis aux voix, je voterai en sa faveur.

Nous sommes aujourd'hui le 7 juillet. C'est le 7 juillet 1937 que les Japonais déclenchèrent leur guerre d'agression contre la Chine. Alors, malheureusement, l'incendie ne fut pas éteint dès le début. La Société des Nations ne vint pas à l'aide de mon pays. Elle faillit à son devoir de faire respecter les principes du Pacte. Je suis sûr qu'il n'est pas nécessaire de rappeler les conséquences de cet acte d'omission. Les souffrances endurées par le monde proviennent en grande partie de cette carence de la Société des Nations, qui nous a coûté et qui continue à nous coûter fort cher.

Aujourd'hui, au contraire, les Nations Unies font résolument face à l'agression commise contre la République de Corée, et il faut s'en féliciter. Les États Membres qui ont répondu à la demande d'aide à la Corée adressée par le Conseil de sécurité ont à supporter une charge que l'on ne saurait considérer comme légère et qui deviendra, sans aucun doute, plus lourde au cours des jours prochains. Je suis convaincu, néanmoins, que les sacrifices consentis maintenant épargneront, en fin de compte, des sacrifices beaucoup plus graves à tous les peuples du monde, au cours des années et des dizaines d'années à venir. C'est pourquoi il est tout à fait normal que le Conseil de sécurité poursuive l'action qu'il a entreprise les 25 et 27 juin.

M. ALVAREZ (Cuba) (*traduit de l'espagnol*): Avant d'aborder l'examen du projet commun de résolution présenté aujourd'hui par les délégations du Royaume-Uni et de la France et qui complète les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité les 25 et 27 juin,

say that my Government, which feels grave concern at the breach of international peace and security caused by the authorities of Northern Korea, agreed at a meeting of its Council of Ministers, held on 29 June, to offer all the assistance necessary to repel the attack on world peace and the authority of the United Nations; Cuba will therefore afford its full support to the decisions adopted by the Organization in defence of its basic principles and in order to prevent new attacks against peace.

My delegation has observed with great satisfaction the position taken by a large majority of the Members of the United Nations in immediately supporting the action recommended by the Security Council and making known their willingness to provide the necessary assistance in the form finally agreed upon by this body. The attitude adopted by the great Powers which, even at the cost of great sacrifice, are taking heroic action to maintain the integrity of the United Nations, is an encouragement to the small nations which have also offered their warmest support to the decisions of the Security Council.

The Cuban delegation takes this opportunity to place on record its disagreement with the interpretation given by the Soviet Union, in its communication to the Secretary-General [S/1517], regarding the legality of the decisions taken by the Security Council on 25 and 27 June, since it is an established practice in the Council, and one that the USSR has accepted on many occasions, that the abstention of a permanent member from participation in decisions of the Council does not constitute a veto.

With regard to the draft resolution before the Council, the Cuban delegation considers that for obvious reasons the unified command of the collective action of the United Nations should be undertaken by the United States.

My delegation applauds the effective action taken by the United States from the beginning of the aggression against the Korean Republic, in defence of the cause of the United Nations, which is the cause of peace, freedom and the independence of peoples. It must not be forgotten, moreover, that at this time the United States is bearing the brunt of land, sea and air operations, and that had it not been for this immediate assistance, the fate of the Republic of Korea might today be very different.

My delegation therefore considers that the draft resolution submitted to the Security Council is opportune; it lays down the steps that must now be taken to ensure the successful outcome of collective action in defence of the fundamental principles of the Charter. Cuba will accordingly vote in favour of the draft.

The PRESIDENT: As no other representative wishes to speak, I should like, as the representative of NORWAY, to say that the Norwegian delegation will sup-

je tiens à faire savoir que mon Gouvernement, profondément préoccupé par la rupture de la paix et de la sécurité internationales provoquée par les autorités de la Corée du Nord, a décidé, au cours de la séance du Conseil des ministres qui s'est tenue le 29 juin, de fournir toute l'aide nécessaire en vue de repousser les attaques dirigées contre la paix du monde et contre l'autorité des Nations Unies; aussi mon pays donnera-t-il son entière adhésion aux décisions que prendra l'Organisation en vue de défendre les principes sur lesquels elle repose et d'éviter toutes nouvelles atteintes à la paix.

A ce propos, ma délégation a constaté avec satisfaction l'attitude prise par la grande majorité des Membres de l'Organisation lorsqu'ils ont approuvé sans délai les mesures recommandées par le Conseil de sécurité et se sont engagés à fournir l'assistance nécessaire sous la forme qui sera en définitive fixée par cet organe. L'attitude des grandes Puissances qui, même au prix de grands sacrifices, ont entrepris une action héroïque afin de maintenir l'intégrité de l'Organisation des Nations Unies, est un stimulant pour les petites nations qui ont, elles aussi, offert leur collaboration la plus sincère à l'application des décisions du Conseil de sécurité.

La délégation de Cuba profite de cette occasion pour indiquer qu'elle ne saurait accepter la manière dont l'Union soviétique a interprété, dans une communication qu'elle a adressée au Secrétaire général [S/1517], la légalité des décisions prises les 25 et 27 juin par le Conseil de sécurité; en effet, selon la pratique établie par le Conseil et plusieurs fois acceptée par l'URSS, lorsqu'un membre permanent s'abstient de prendre part aux décisions du Conseil, cela n'est pas considéré comme un veto.

En ce qui concerne le projet de résolution qui est présenté au Conseil, la délégation de Cuba comprend fort bien que, pour des raisons évidentes, le commandement unifié en vue de l'action collective des Nations Unies doit être confié aux Etats-Unis.

La délégation de Cuba approuve chaleureusement les mesures concrètes prises par les Etats-Unis dès le début de l'agression dont est victime la République de Corée; les Etats-Unis se sont mis ainsi au service de la cause des Nations Unies, qui est la cause de la paix, de la liberté et de l'indépendance des peuples. En outre, il ne faut pas oublier que ce sont actuellement les Etats-Unis qui assument la plus grande part des opérations militaires, navales et aériennes, et que le sort de la République de Corée serait peut-être tout autre, à l'heure actuelle, si les Etats-Unis n'avaient pas spontanément offert leur collaboration.

C'est pourquoi la délégation de Cuba considère que le projet de résolution dont est saisi le Conseil de sécurité est opportun; il prévoit les mesures qu'il est maintenant nécessaire d'adopter pour assurer le succès de l'action collective entreprise en vue de défendre les principes fondamentaux énoncés dans la Charte; aussi la délégation de Cuba votera-t-elle en faveur de ce projet de résolution.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Aucun représentant ne désirant plus prendre la parole, j'aimerais signaler, en qualité de représentant de la NORVÈGE,



port the joint draft resolution submitted by the delegations of France and the United Kingdom. That draft, *expressis verbis*, confines itself to dealing with the conflict and the area covered by the Council's previous resolutions of 25 and 27 June. It marks a further step, but it is a natural consequence of what the Council has already done.

As PRESIDENT, I shall now put the draft resolution [S/1587] to a vote.

*A vote was taken by show of hands, as follows:*

*In favour:* China, Cuba, Ecuador, France, Norway, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

*Abstaining:* Egypt, India, Yugoslavia.

*The resolution was adopted by 7 votes to none, with 3 abstentions, one member of the Council being absent.*

Mr. CHANG (Republic of Korea): Noting with satisfaction the submission by France and the United Kingdom of a draft resolution calling for the establishment of a unified command and inviting the United States to designate the commanding officer, and noting the adoption of that resolution today by the Security Council, I wish to express the deepest feeling of gratitude on behalf of my people and my Government.

On 25 and 27 June, I was privileged to be seated at this Council table to make reports on the unprovoked attacks by the Northern Korean communists against the Republic of Korea, and to make an urgent appeal to the Members of the United Nations to take effective measures to repulse the armed attack. The Security Council, to the great happiness of my Government and my people, with dispatch and fortitude adopted a resolution submitted by the United States, designed to ensure not only the repulsion of the armed attack, but also the restoration of peace and security in that area. Today I wish to express the heartfelt thanks of my Government and my people to the Security Council, and to the friendly Members of the United Nations, for their bold and united action to repel the cold-blooded and unprovoked armed attack against the peaceful people of Korea.

The invaders now face not only our brave fighting men, but the combined power and support of the majority of the Members of the United Nations. The will and determination of the Members of the United Nations must prevail at this time of crisis in order that the peace-loving people of the world may be able to live in freedom and lasting security.

I have just received a cabled message from the President of my country addressed to the heads of those friendly Members of the United Nations which have supported the Security Council resolutions on Korea, expressing his feeling of gratitude and his confidence in the ultimate victory of the cause of the United Nations. I now take the liberty of reading this message to the Council:

que ma délégation donnera son appui au projet de résolution présenté en commun par les délégations de la France et du Royaume-Uni. Ce projet de résolution se borne à traiter, en termes exprès, du conflit et de la région qui ont fait l'objet de nos précédentes résolutions des 25 et 27 juin. Il marque une étape nouvelle, mais il n'est que la suite logique de l'action entreprise par le Conseil.

En ma qualité de PRÉSIDENT, je mettrai maintenant le projet de résolution [S/1587] aux voix.

*Il est procédé au vote à main levée.*

*Votent pour:* Chine, Cuba, Equateur, France, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique.

*S'abstiennent:* Egypte, Inde, Yougoslavie.

*Par 7 voix contre zéro, avec 3 abstentions, l'un des membres du Conseil étant absent, la résolution est adoptée.*

M. CHANG (République de Corée) (*traduit de l'anglais*): Je prends note avec satisfaction de la proposition présentée par la France et par le Royaume-Uni prévoyant la création d'un commandement unifié, et invitant les Etats-Unis à désigner le commandant en chef, ainsi que de l'adoption de cette proposition par le Conseil de sécurité; je tiens donc à exprimer ma gratitude au nom du peuple de Corée et de mon Gouvernement.

Les 25 et 27 juin, j'ai eu l'honneur de prendre place à la table du Conseil pour rendre compte des attaques non provoquées que les communistes de la Corée du Nord ont déclenchées contre la République de Corée, et pour lancer un appel pressant aux Membres des Nations Unies afin qu'ils prennent des mesures efficaces pour repousser cette agression armée. A la grande joie de mon Gouvernement et du peuple de Corée, le Conseil de sécurité a adopté, courageusement et sans délai, un projet de résolution présenté par les Etats-Unis, en vue, non seulement de repousser l'agression, mais aussi de rétablir la paix et la sécurité dans la région. Je tiens aujourd'hui à faire part de la gratitude de mon Gouvernement et du peuple de mon pays envers le Conseil de sécurité et envers les Etats Membres amis pour les mesures hardies et concertées qu'ils ont prises en vue de repousser l'attaque armée, délibérée et non provoquée, dirigée contre le pacifique peuple de Corée.

Les envahisseurs ont maintenant à faire face, non seulement à nos vaillants combattants coréens, mais aussi aux forces combinées et à l'appui de la majorité des Membres de l'Organisation. L'attitude énergique et résolue de ces derniers doit l'emporter en cette période critique, afin que les peuples pacifiques du monde puissent jouir de la liberté et d'une sécurité durable.

Je viens de recevoir un message télégraphique que le Président de la République de Corée adresse aux dirigeants des Etats Membres amis dont les délégations ont voté en faveur des résolutions du Conseil de sécurité relatives à la Corée, message dans lequel il exprime sa gratitude et sa conviction du triomphe final de la cause des Nations Unies. Je me permettrai de donner au Conseil lecture de ce message:

"The people and the Government of the Republic of Korea welcome with tears, joy and deepest appreciation the moral and physical support of the United Nations at this time of trial and bloodshed when the right of free men to live is being challenged by this violent communist armed aggression. For many years the communists, through their satellites, have been preparing to overthrow and conquer democratic States for red imperialism through subversion and internal violence. In Korea they have been checked completely by the patriotic Korean people and the alertness of our security agencies. So, suddenly, on a quiet Sunday morning, expecting that the outer free world would only piously express indignation at this naked aggression so reminiscent of Poland and Pearl Harbor, and knowing that the Republic of Korea's forces were purely defensive, without planes, tanks or heavy guns—all of which were possessed by the aggressive communist forces—they attacked. With this Soviet military material and leadership, they counted on easy victory, not from superior morale but superior weapons. The Soviets have had easy victories so long that they have deceived even themselves. Almost all the civilized world has rallied to support the Republic of Korea knowing that if the communists could conquer here, there was no place where they would not try to conquer. All free Governments with military forces within reaching distance of Korea have actually come to our aid militarily or have offered to do so. Most of the rest of the civilized world has urgently supported them and us in this action.

"The communists won the first battle. We lost heavily in men and material to their planes and tanks and long-range guns. Our army was forced to abandon our ancient capital of Seoul, and to fall back across the Han River, where with rifles against tanks and artillery they valiantly held their position and repelled the vicious thrusts of the enemy. Meanwhile, American and Australian air power have filled the skies and are blasting enemy concentrations, air fields, supply areas and advancing tank columns. United States troops are pouring into Korea. Their spearheads have advanced long distances towards Seoul, and within a few days it is certain they will meet the enemy in force, destroying and driving back to and through Seoul every communist soldier in Korea.

"The morale and devotion of the Korean people has been magnificent despite the earlier communist terrorist activities within the Republic of Korea. Since the beginning of the war, there has been no single act of sabotage. Schools are running, factories are operating, farmers are working in the fields, peace and order are being maintained in a remarkable manner everywhere outside the combat area. The heroism and devotion of the Korean soldiers is outstanding. Even the

"C'est avec une joie immense et avec la plus profonde gratitude que la République de Corée accueille l'aide morale et matérielle des Nations Unies en cette heure d'épreuves sanglantes où le droit à la vie des hommes libres est mis en danger par l'agression brutale et armée des communistes. Depuis maintes années, les communistes se sont préparés, avec l'aide de leur satellites, à détruire les États démocratiques en ayant recours à des actes subversifs et à la guerre civile, et à les conquérir au profit de l'impérialisme rouge. En Corée, ils ont partout été tenus en échec par le peuple de Corée et grâce à la vigilance de nos organismes de sécurité. Brusquement, par une calme matinée de dimanche, pensant que le monde entier se bornerait à exprimer une indignation platonique devant cette agression qui rappelait si bien les attaques contre la Pologne et contre Pearl-Harbor, et sachant que les forces de la République de Corée n'étaient que des forces défensives ne possédant ni avions, ni chars, ni artillerie lourde — matériel que possédaient, au contraire, les forces d'agression communistes — les armées de la Corée du Nord ont attaqué. Dotées de matériel militaire soviétique et guidées par les autorités militaires soviétiques, ces armées espéraient obtenir une victoire facile, non pas en raison de la supériorité de leur moral, mais de la supériorité de leur armement. L'Union soviétique a remporté jusqu'ici tant de victoires si faciles qu'elles pouvaient lui faire illusion. Le monde civilisé s'est rallié presque tout entier à la République de Corée, sachant bien que, si les communistes remportaient une victoire dans cette région, il n'est pas de pays qu'ils ne s'efforceraient de conquérir. Tous les gouvernements libres disposant de forces militaires à proximité de la Corée nous ont apporté une aide effective ou ont promis de le faire. La plupart des autres pays civilisés ont appuyé l'action de ces gouvernements et la nôtre.

"Les communistes ont gagné la première bataille. Nous avons subi de lourdes pertes en hommes et en matériel du fait de leurs avions, de leurs chars et de leur artillerie à longue portée. Notre armée a dû abandonner notre vieille capitale de Séoul et se retirer de l'autre côté de la rivière Han, où, avec ses seuls fusils contre les chars et l'artillerie, elle a courageusement tenu ses positions et a repoussé les plus violentes attaques de l'ennemi. Pendant ce temps, l'aviation américaine et australienne a sillonné le ciel et a bombardé les concentrations de troupes ennemies, les aérodromes, les dépôts de matériel et les colonnes de chars avancées. Les troupes américaines arrivent sans cesse plus nombreuses en Corée. Elles ont poussé des pointes vers Séoul et, dans quelques jours, seront certainement en contact avec le gros de l'ennemi; alors, elles anéantiront ou repousseront au-delà de Séoul tous les soldats communistes qui se trouvent en Corée.

"Le moral et le courage du peuple coréen sont magnifiques en dépit des récentes activités terroristes communistes dans la République de Corée. Depuis le début de la guerre, il n'y a eu aucun acte de sabotage. Les écoles sont ouvertes, les usines travaillent et les paysans cultivent leurs champs. En dehors de la zone de combat, la paix et l'ordre sont partout maintenus d'une manière remarquable. L'héroïsme et l'abnégation des soldats coréens sont splendides. Même sur les

numerous refugees on the roads south of Seoul show no panic.

"On behalf of the Government of the Republic of Korea and all Koreans wherever they may live, even in the North, where the vast majority awaits liberation from communist slavery just as eagerly as do our suffering people in Seoul, who are today suffering the maniacal vengeance of the communists, I wish to express to Your Excellency, Your Excellency's Government, and to all the people of your country, our deep, prayerful and enduring gratitude and friendship, for your support in this time of bitter trial."

The message is signed "Syngman Rhee".

Mr. AUSTIN (United States of America): I wish to associate the United States of America with those gallant Members of the United Nations which have commended so warmly the men and women of all countries, including my own, for the dedication of their lives, if necessary, for the great principles of peace, principles which occupy the attention of the whole world on account of this dastardly outbreak in a small spot, but in a place where it can have an effect that is worldwide. It can have an effect, also, in the realm of morality, in the realm of great principles, and in the realm of freedom. The issue of freedom or slavery is involved in what appears, on the surface, to be a small matter.

During the course of the discussion here the question has been implied, although not expressly asked, whether the United States would accept the responsibilities and bear the heavy burdens that are involved in this resolution. Of course the United States will do so. Of course it has considered this resolution in advance, and of course it could not originate this resolution because of the big and special responsibilities that it imposes upon the United States. The United States is grateful indeed that it could be excused from doing that, and that so great and friendly nations as the United Kingdom and France should become the sponsors of this vital resolution.

The United States has already accepted the responsibilities of this resolution. In spirit if not in word this resolution has been in effect since the very first resolution adopted on 25 June in response to the call for help from Korea. Letters are on file from nations that have offered their specific contributions of men and material. The very language of those offers has established a precedent and a record which is the solid foundation of the language in the resolution adopted today. For example, I shall refer to the communication from Sir Terence Shone, document S/1515, dated 29 June 1950, transmitting the text of the statement made in the House of Commons by the Prime Minister of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland on 28 June, the day after the adoption of the second Security Council resolution. The Council

routes, au sud de Séoul, les malheureux qui ont dû fuir ne manifestent aucune panique.

"Au nom du Gouvernement de la République de Corée et de tous les Coréens, où qu'ils résident, même dans la Corée du Nord, où la grande majorité de la population attend d'être libérée de l'esclavage communiste avec la même impatience que ceux des nôtres qui souffrent à Séoul et qui sont les victimes de la folle vengeance des communistes, je tiens à exprimer à Votre Excellence, au Gouvernement de Votre Excellence et à tout le peuple de votre pays, notre profonde, sincère et durable amitié et toute notre gratitude pour l'aide qui nous est donnée dans cette situation tragique."

Ce télégramme est signé "Syngman Rhee".

M. AUSTIN (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Je tiens à associer les Etats-Unis d'Amérique aux généreux Membres de l'Organisation des Nations Unies qui ont loué si chaleureusement les hommes et les femmes de tous les pays, y compris le mien, qui sont prêts à donner leur vie, s'il le faut, pour la défense des grands principes de paix, sur lesquels se fixe actuellement l'attention du monde entier depuis que la guerre a été lâchement déchaînée sur un espace limité, certes, mais dans une région où elle peut avoir des répercussions mondiales. Des conséquences peuvent également se faire sentir dans le domaine de la morale, dans le domaine des grands principes et dans le domaine de la liberté. Ce qui semble être, à première vue, une affaire sans grande importance, pose en réalité tout le dilemme de la liberté ou de l'esclavage.

Au cours de nos débats, on a demandé, sinon directement, du moins implicitement, si les Etats-Unis accepteraient les responsabilités et les lourdes charges qui leur sont dévolues aux termes de la résolution. Je peux naturellement répondre par l'affirmative. Les Etats-Unis ont évidemment examiné le projet de résolution avant qu'il fût soumis au Conseil, mais ils ne pouvaient pas le présenter eux-mêmes, en raison des responsabilités importantes et particulières que cette résolution impose aux Etats-Unis. Mon pays est, en fait, reconnaissant aux grandes nations amies que sont le Royaume-Uni et la France d'avoir bien voulu présenter cette résolution capitale, et nous dispenser ainsi d'en être nous-mêmes les auteurs.

Les Etats-Unis ont déjà accepté les responsabilités qu'entraîne cette résolution. C'est l'esprit, sinon la lettre, de cette résolution qui a été en vigueur depuis que la première résolution a été adoptée le 25 juin en réponse à l'appel au secours de la Corée. Les dossiers contiennent les lettres envoyées par les nations qui ont offert leur contribution particulière en hommes et en matériel. Le texte même de ces offres a créé un précédent et constitue une documentation qui justifie pleinement les termes de la résolution présente. Je citerai, à titre d'exemple, la communication en date du 29 juin 1950, adressée au Conseil par Sir Terence Shone (S/1515/Rev.1) pour lui communiquer le texte d'une déclaration faite à la Chambre des Communes par le Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord le 28 juin, lendemain

should note the language of this statement and compare it with the language of the resolution just adopted by the Security Council. It reads:

"The House will wish to know what action His Majesty's Government is taking in pursuance of the resolution of the Security Council passed yesterday calling on all Members of the United Nations to furnish assistance to the Republic of Korea. We have decided to support the United States action in Korea by immediately placing our Naval forces in Japanese waters at the disposal of the United States authorities to operate on behalf of the Security Council in support of South Korea. Orders to this effect have already been sent to the Naval Commander-in-Chief on the spot. Notification of this action is being made to the Security Council, the United States Government, the Government of South Korea, and all Commonwealth Governments."

I shall not take the time of the Council to go through other similar communications. The Council will note that the individual contributor has had the vision to see the necessity of having a unified command where so many members were participating and co-operating together, and named the country.

When we voted for the resolution contained in document S/1587, we welcomed the prompt and vigorous support of these Governments, we pointed out the limited area of the resolution, and we drew attention to the resolutions of 25 and 27 June. After the preamble of the resolution, which contains other matters of history, the Security Council, in paragraph 3, "recommends that all Members providing military forces and other assistance pursuant to the aforesaid Security Council resolutions make such forces and other assistance available to a unified command under the United States". It is nearly identical language.

Then, in paragraph 4, the Security Council "requests the United States to designate the commander of such forces". Finally, in the last paragraph, the Security Council "requests the United States to provide it with reports as appropriate on the course of action taken under the unified command".

All these things the United States, of course, will do as a Member of the United Nations. The United States accepts the responsibility and makes the sacrifice that is involved in carrying out these principles of the United Nations. As a matter of fact, this obligation has been expressed directly to the Secretary-General in a communication dated 6 July 1950 (S/1580), which recites the fidelity of the United States to the action of the Security Council in its two resolutions of 25 and 27 June. It responds directly to the inquiry of the Secretary-General regarding the forces that could be contributed by stating what had

du jour de l'adoption de la deuxième résolution du Conseil de sécurité. Le Conseil devrait noter les termes de cette déclaration et les comparer à ceux de la résolution que le Conseil de sécurité vient d'adopter. Voici le texte de cette déclaration:

"La Chambre voudra connaître les mesures que le Gouvernement de Sa Majesté prend en application de la résolution par laquelle le Conseil de sécurité a recommandé hier à tous les Membres des Nations Unies d'apporter une aide à la République de Corée. Nous avons décidé d'appuyer l'action des Etats-Unis en Corée en mettant immédiatement à la disposition des autorités américaines nos forces navales qui se trouvent dans les eaux japonaises; ces forces, agissant au nom du Conseil de sécurité, viendront en aide à la Corée du Sud. Des ordres dans ce sens ont déjà été envoyés au commandant en chef de la marine dans cette zone. Le Gouvernement de Sa Majesté informe de cette mesure le Conseil de sécurité, le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, le Gouvernement de la Corée du Sud et tous les gouvernements du Commonwealth."

Je ne veux pas faire perdre de temps au Conseil en citant d'autres communications formulées dans des termes semblables. Le Conseil constatera que tous ceux qui ont individuellement apporté leur contribution prévoyaient la nécessité d'un commandement unifié lorsque tant de membres participaient à une action et y collaboraient, et qu'ils ont désigné le pays auquel ce commandement revenait.

En votant pour la résolution reproduite dans le document S/1587, nous nous sommes félicités de l'appui rapide et vigoureux que ces gouvernements ont apporté; nous avons signalé la portée limitée de la résolution et nous avons rappelé les résolutions des 25 et 27 juin. Après le préambule de la résolution, qui contient d'autres allusions à des faits historiques, le Conseil de sécurité, dans le paragraphe 3, "recommande que tous les Membres fournissant en application des résolutions précitées du Conseil de sécurité des forces militaires et toute autre assistance mettent ces forces et cette assistance à la disposition d'un commandement unifié sous l'autorité des Etats-Unis". Les deux textes sont presque identiques.

Ensuite, dans le paragraphe 4, le Conseil de sécurité "prie les Etats-Unis de désigner le commandant en chef de ces forces"; enfin, dans le dernier paragraphe, le Conseil de sécurité "prie les Etats-Unis de fournir des rapports d'importance et de fréquence appropriées sur le déroulement de l'action entreprise sous l'autorité du commandement unifié".

Tout ce qui leur est demandé, les Etats-Unis le feront en tant que Membre de l'Organisation des Nations Unies. Les Etats-Unis acceptent la responsabilité et consentent les sacrifices qu'entraîne l'application des principes de l'Organisation des Nations Unies. Il faut remarquer que l'acceptation de cette obligation a été portée à la connaissance du Secrétaire général dans une lettre en date du 6 juillet 1950 (S/1580), dans laquelle les Etats-Unis proclament leur intention de se conformer fidèlement aux décisions prises par le Conseil de sécurité dans ses deux résolutions des 25 et 27 juin. Cette lettre répond directe-

been contributed, and the formal reply concludes by stating: "The United States will continue to discharge its obligations as a Member of the United Nations to act vigorously in support of the Security Council's resolutions".

The PRESIDENT: If there is no objection, I shall now adjourn the meeting.

*The meeting rose at 4.45 p.m.*

ment à la demande du Secrétaire général au sujet des forces qui pourraient être fournies par les Etats-Unis; la lettre explique ce qui a déjà été fait, et elle déclare en conclusion: "Les Etats-Unis continueront de s'acquiescer des obligations en vertu desquelles ils doivent, en tant que Membre des Nations Unies, appliquer énergiquement les résolutions du Conseil de sécurité."

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): En l'absence de toute objection je déclare la séance levée.

*La séance est levée à 16 h. 45.*